

Depuis le hameau de Liberte, suivre la route qui bientôt vire à droite. 100 m plus loin, prendre à gauche un chemin caillouteux (Sud) qui passe à la bergerie de Bouchillon et atteint la D 18, dans un coude, à la croix de la Chalancinière. Partir vers le Sud en prenant un chemin parallèle à la D 18 qui suit la limite départementale. On rejoint la D 18 que l'on suit sur 2,2 km pour atteindre

6 km - 1 h 30 - Saint-Bonnet-le-Froid (1 120 m)

Hôtels, ravitaillage, restaurant, gîte d'étape (voir chapitre hébergements).

Jointion avec le GR 420 et le GR 430 : en prenant la route à gauche dans Saint-Bonnet, ce GR se dirige vers Lalouvesc et Satillieu par le col des Baraque ; à l'Ouest, les GR 7 et GR 420 ont un parcours commun jusqu'à la Croix de Monjouse.

Prendre au sud un chemin montant vers une crête ; de là, descendre sur 100 m vers l'Ouest sur la route de Méalier et atteindre la D 9. La suivre 50 m et emprunter à droite un chemin carrossable, longer la carrière, s'infléchir à gauche jusqu'à une croisée de chemins. Utiliser la seconde voie à droite, s'incurver à gauche, dépasser des maisons, couper par deux fois la D 112, contournent tout droit sur la route plein sud et gagner un carrefour. Vier à gauche dans Bénétreche puis suivre la D 426 et arriver sur la D 9. Partir à droite sur 200 m puis reprendre l'ancienne route. À l'orée du bois, la quitter et filer à droite vers la D 314. La couper, aller en face sur 300 m. Traverser une route, puis s'engager sur la route de Louveton sur 100 m. À la patte-d'oie, prendre la voie du milieu, couper la D 9 et se diriger vers le Sud-Ouest et retrouver la D 9 au lieu dit Les Plaines. Quitter cette route (cote 1186), partir à gauche (Sud-Est) et parvenir au-dessus du village de

111,5 km - 3 h - Devesset (1 146 m)

Hôtel, restaurant, ravitaillement, camping.
Gîte d'étape hors GR aux Sapins (1 km au Sud-Ouest).

Au calvaire, partir à gauche, longer la maison forte. Après 400 m, virer à droite sur le chemin (Sud, puis Sud-Est) qui devient parallèle à la D 9 et gagner La Chaumette.

Jonction avec le GR 430 : voir le topo-guide Le Chemin de Saint-Régis.

Prendre à droite la direction de Pioullouse et du

Lac de Devesset (1 085 m)

